

# **Agir pour l'Environnement sur tous les fronts contre la ré-autorisation des insecticides tueurs d'abeilles**

A l'initiative d'Agir pour l'Environnement, « **577 abeilles en colère** » se sont rassemblées à proximité de l'Assemblée sur l'esplanade des Invalides afin de protester contre la possible ré-autorisation des insecticides « tueurs d'abeilles ».

Cette action a été l'occasion de laisser la parole à une quinzaine de responsables d'associations de protection de l'environnement (Agir pour l'Environnement, Greenpeace, Nous voulons des coquelicots, Foodwatch...) de syndicats apicoles (UNAF et SNA), d'organisations agricoles (FNAB et Confédération Paysanne). Près d'une quinzaine de parlementaires représentant plusieurs groupes politiques sont venus affirmer leur opposition à ce projet de loi.

Les néonicotinoïdes sont l'une des causes majeures de l'effondrement des populations d'abeilles et leur persistance dans l'environnement en font de redoutables toxiques.

Malgré les nombreuses études scientifiques à l'appui, le gouvernement va tenter de passer en force au profit d'un lobby agro-industriel. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'exprimer notre colère à l'égard de ce que nous estimons être **un crime contre l'environnement**.

**Visionnez et partagez la vidéo de l'action :**  
**"577 abeilles protestent près de l'Assemblée"**  
<https://partage.agirpourenvironnement.org/s/partagez-la-video-577-abeilles-manifestent-contre-les-neonicotinoïdes-tobecornottobee/>

Les insecticides de la famille des néonicotinoïdes sont interdits en France depuis l'adoption de la loi Biodiversité en 2016. Mais sous la pression du lobby des industriels du sucre, le gouvernement a cédé à un chantage en reculant sur une grande avancée pour la biodiversité.

**Le projet de loi sera soumis au vote des députés le 5 octobre 2020.**

Nous vous proposerons prochainement d'interpeller votre député.